



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2024 À 18H30

Date de la convocation : **17 octobre 2024**

Membres Présents : 11

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,
Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*,
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*,
M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*

Membres Excusés : 03

Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,

M. Max PAYET, *conseiller municipal*,

Pouvoir Donné : 01

Mme Véronique MITRASOUF a donné pouvoir à M. Pascal RIVEAU

Retards : arrivée de mr Mickaël VEYSSIÈRE au point numéro 3 à 18h58
arrivée de mr Benoît VIELET au point numéro 12 à 19h59

Mme Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt quatre, le vingt-quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 25 juillet 2024.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 1 : CORRESPONDANT DÉFENSE

(délib. 332024) Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Suite à des contraintes personnelles, monsieur Dupont ne peut plus être le correspondant défense de la commune.

Monsieur Joël Bédis propose sa candidature sur ce poste.

VOTE : 10 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

NOMINATION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 2 : AVENANT CONVENTION TRANSGOURMET

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Comme chaque année un avenant au protocole E-Équilibre est proposé par la société Transgourmet, en proposant un réajustement du prix du repas à compter du 1er Septembre. Il passe à 1,924€ ht contre 1,868€ ht en septembre 2023 pour les repas enfants. Le tarif des séniors passe quand à lui à 3,862€ HT

AFFAIRE N° 3 : ORGANISATION COURSE À PIED

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Rémi Montero s'est entretenu avec monsieur Riveau afin d'échanger sur son projet de course à pied sur la commune en Avril 2025.

Ce projet est validé par l'assemblée.

arrivée de mr Mickaël Veyssière à 18h58

AFFAIRE N°4 : SERVITUDE ENEDIS

(délib. 342024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

La Société ENEDIS souhaite disposer d'une partie de la parcelle D221 afin de pouvoir y implanter un poste électrique. Le montant de cette emprise est montant unique de 250€.

Le Conseil accepte à l'unanimité le principe et charge le maire de procéder à la validation de la convention.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°5 : RÉVISION RIFSEEP

(délib. 352024)

Rapporteurs : Madame Patricia Fontaneau, 1ère adjointe - Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Suite à une ouverture de poste au sein de la collectivité, une révision du RIFSEEP a été proposée au CST.

Celle-ci a reçu un avis favorable en date du 24 septembre.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

RÉVISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°6 : CONVENTION MAD SECRÉTAIRE ASA PETIT MARAIS

(délib. 362024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

La secrétaire actuelle de l'ASA a démissionné. Dans l'attente de retrouver une nouvelle secrétaire, madame Mansaud est mise à disposition du syndicat jusqu'à la fin de l'année à hauteur d'une 20aine heures.

Un titre sera émis courant décembre afin que la commune puisse se faire rembourser du salaire et des charges qui aura été versé entre le 1er octobre et le 31 décembre.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

MISE À DIPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°7 : CONVENTION ACCUEIL APPRENTI

(délib. 312024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe les élus que depuis le 23 septembre 2024, la commune accueille un apprenti en CAP espaces verts. Il est présent pour une période de 2 ans et sera supervisé par notre agent technique en charge de l'entretien des bâtiments et espaces verts.

Cet apprenti est scolarisé au CFA de Pugnac. Le CST a validé en date du 24 septembre le projet de recours à ce contrat d'apprentissage.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°8 : OUVERTURE POSTE AGENT DE MAÎTRISE

(délib. 372024)

Rapporteurs : Madame Patricia Fontaneau, 1ère adjointe - Monsieur Pascal RIVEAU, maire

L'agent technique en poste à l'école maternelle a été promu agent de maîtrise. Il convient de ce fait, de fermer le poste qu'elle occupait précédemment et d'ouvrir le poste d'Agent de maîtrise. Cette décision a été validée par le CDG33 en date du 1er juillet et est effectif depuis le 1er septembre 2024.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°9 : PROTECTION SOCIALE EMPLOYEUR

(délib. 382024)

Rapporteurs : Madame Patricia Fontaneau, 1ère adjointe - Monsieur Pascal RIVEAU, maire

La commune va proposer à l'ensemble des agents un contrat collectif de protection sociale à adhésion facultative. Une participation financière de la Commune à hauteur de 20 euros sera accordée exclusivement aux contrats souscrits auprès de la MNFCT.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

PROPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°10 : CONSULTATION MISSION SPS

(délib. 392024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Au vu des travaux de réhabilitation prévus à la maison Dartier, il convient de nommer un coordonnateur

SPS afin de prévenir des éventuels risques sur le chantier. Une consultation va être prochainement lancée.

VOTE : 11 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°11 : IMPRESSION LIVRE MÉMOIRE

Rapporteur : Madame Patricia Fontaneau, 1ère adjointe

Madame Parola, biographe qui réalise le livre mémoire de la commune est arrivée à la fin des entretiens avec les administrés qui ont collaboré sur ce projet. Elle est en train de faire la mise en page. Elle s'est interrogée sur le nombre d'exemplaires à imprimer. Après concertation, il est décidé de faire 200 livres mémoire.

arrivée de mr Benoît Violet à 19h59

AFFAIRE N°12 : FOOD TRUCK

Rapporteur : Madame Patricia Fontaneau, 1ère adjointe

Madame Bichelberger est actuellement en cours de création d'entreprise pour un food truck en restauration rapide et traiteur . Elle a pris contact avec les élus pour savoir si un emplacement était disponible sur la commune. Madame Fontaneau a pris rendez-vous avec cette personne, afin d'obtenir plus d'éléments sur ce projet.

AFFAIRE N°13 : FONDS VERT

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau informe les élus qu'il est possible de percevoir du fonds vert pour les dépenses de maîtrise d'œuvre qui vont être engagées sur le projet de réhabilitation de la maison Dartier. Il demande aux élus leurs avais afin de pouvoir monter le dossier de subvention.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

- Vœux 2025 : la date retenue est le samedi 11 janvier.
- Octobre Rose : une marche est organisée par l'association Mon Village en Fête en collaboration avec la municipalité qui offre le petit déjeuner et l'apéritif. Elle sera suivie par une auberge espagnole.

La séance est levée à 20h30.

La Secrétaire de séance
Mme Patricia FONTANEAU

Le Maire
Mr Pascal RIVEAU